

**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé  
**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs  
**Band:** 17 (1955)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** Nouvelles des sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

remercie sincèrement tous ceux que cela concerne. Au cours des années, on acquiert cependant des expériences dans chaque domaine, et l'on en arrive même parfois à changer d'opinion. On n'a pas eu besoin d'aller jusque-là, en ce qui concerne les dispositifs réfléchissants; toutefois, les expériences ont démontré:

1. Que 2 plaques réfléchissantes rouges sont nécessaires à l'arrière de tout véhicule à 2 et à 4 roues afin qu'un automobiliste arrivant par derrière sache qu'il a devant lui un véhicule large et non un vélo.
2. Que les plaques réfléchissantes doivent être fixées bas, c'est-à-dire à pas plus de 50 cm du sol, environ. Le mieux est de les assujettir au moyen d'une rallonge et d'une charnière sous le pont du char, des deux côtés.
3. Que les plaques réfléchissantes employées jusqu'à maintenant (format carte postale) sont trop petites. Il faut donc prendre deux de ces plaques et les visser l'une au-dessus de l'autre sur une planchette, puis les fixer selon chiffre 2 ci-dessus.
4. Que les plaques de vélos rouges périmées peuvent être utilisées à condition qu'on en visse 6 ensemble sur une planchette (par groupes de 2, l'un au-dessous de l'autre) et qu'on les fixe ensuite selon chiffre 2 ci-dessus.
5. Que les remorques et les machines agricoles doivent être munies à l'arrière de dispositifs réfléchissants rouges. Afin de mieux signaler la largeur du véhicule, on peut fixer de vieilles plaques de vélos blanches entre les deux rouges.

Je demande donc à tous ceux de nos membres qui ont suivi nos instructions jusqu'à maintenant de bien vouloir tenir également compte des 5 points mentionnés ci-dessus et de les mettre en pratique. J'en exprime d'avance à tous mes sincères remerciements. R. Piller.

## Nouvelles des sections

---

### Association Fribourgeoise des propriétaires de tracteurs

Nous référant à la circulaire adressée aux 1600 propriétaires de tracteurs agricoles que compte actuellement le canton de Fribourg, il est rappelé aux membres qu'ils ont la possibilité de se procurer de la ficelle SISAL au prix du jour, avec une ristourne spéciale, basée sur notre achat en commun. Ces ristournes ont été l'ordre de Fr. —.10 à Fr. —.20 par Kilo l'année dernière. Les membres sont invités à adresser leurs commandes sans retard au Secrétariat de l'A.F.P.T., rue Geiler 2, Fribourg.

Le comité rappelle également le paiement de la cotisation annuelle 1955 de Fr. 10.— laquelle est à verser au plus vite au compte de chaques 11a 2296. Les cotisations impayées seront prises prochainement en remboursement postal.

A.F.P.T.:

Le Président: Jean Marmy.

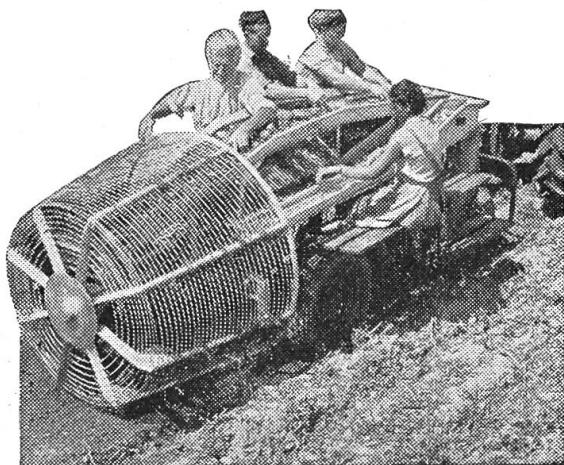
Le secrétaire: Henri Sudan.

## Liste des Présidents de district:

A l'intention des membres, nous publions ci-après l'adresse des membres du comité, Présidents de district, élus lors de la dernière assemblée générale annuelle du 14 mars 1955:

Marmy Jean, Président cantonale, Estavayer le Lac	tél. (037) 6 32 86
Villoz Joseph, Vuippens	tél. (029) 3 85 37
Surchat Auguste, Bouloz	tél. (021) 9 43 53
Aebischer Max, Tavel	tél. (037) 4 41 50
Baechler Hans, Ing. agr. Morat	tél. (037) 7 25 61
Python Pierre, Villars s/Glâne	tél. (037) 2 53 91
Guillod Henri, cap. Praz-Vully	tél. (037) 7 28 16
Chardonnens René, Domdidier	tél. (037) 8 33 17
Pittet Emile, Syndic, Vuisternens dev. Romont	tél. (037) 5 52 42
Gérance: Sudan Henri, secrétaire-caissier, rue Geiler 2, Fribourg	tél. (037) 2 68 91

## Le SAMRO 521 l'arracheuse-ensacheuse de pommes de terre



### ECONOMISE BEAUCOUP

de temps  
de travail  
de personnel

### FACILITE ENORMEMENT

la récolte et évite  
la position fatigante  
de travail

### PERMET DE GRANDS RENDE- MENTS

jusqu'à 700 sacs de 50 kg  
par jour dans des conditions  
favorables

Le Fabricant:

**Kunz & Co. Fabrique de machines Burgdorf**

Téléphone (034) 2 16 81

## LE TRACTEUR

**Rédaction et Administration:** Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Hauptstr. 12,  
Case, Brougg/Arg., Téléphone (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 (Zurich).

**Régie des annonces:** Annonces Hofmann, Steinmaur/Zch., Téléphone (051) 94 11 69

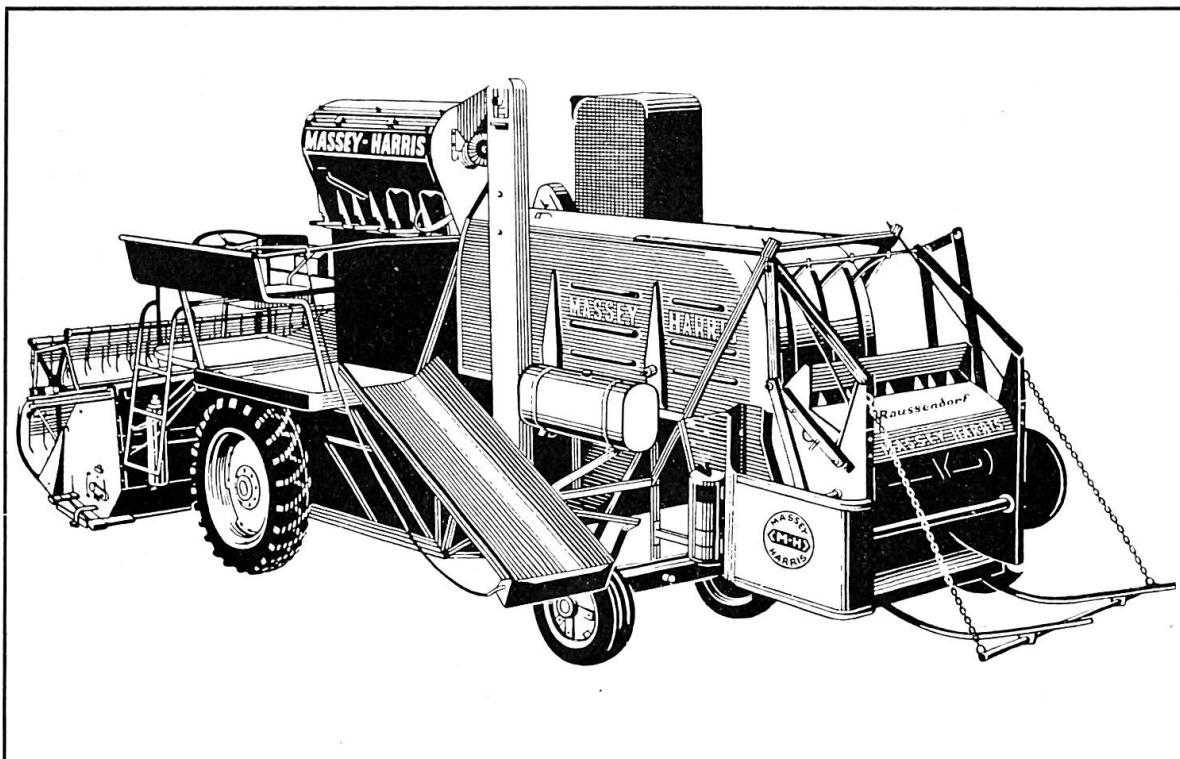
**Prix d'abonnement:** frs. 7.— par an **Gratuit pour les membres de l'Association** **Parait tous les mois**

**Droit de reproduction réservé** **Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne**

# SERVICE COMPANY DUBENDORF-ZURICH



MOISSONNEUSES-BATTEUSES MASSEY-HARRIS de conception européenne, répondant à nos conditions de récolte. 3 modèles, tous à coupe frontale et automotrices (sur demande avec rabatteur ramasseur «pick-up» et presse à paille).



- No. 630** construite par Cie. MASSEY-HARRIS, COLOGNE (Allemagne) pour moyennes exploitations. Capacité de travail horaire  $1/4$  à  $1/3$  ha (1000 kgs. environ) moteur VW (industrie), 31 ch. Largeur de coupe 1,65 m. La plus petite automotrice du monde !
- No. 780** construite par Cie. MASSEY-HARRIS, MANCHESTER (Angleterre) pour grandes exploitations et pour entreprises de battage. Capacité de travail horaire  $1/2$  à  $4/5$  ha (2000 kgs. environ) moteurs Austin benzine ou Perkins diesel, 56 ch. Largeur de coupe 2,55 m. L'automotrice la plus vendue en Europe !
- No. 890** construite par Cie. MASSEY - HARRIS, MARQUETTE-LEZ-LILLE (France) pour grandes exploitations et pour grosses entreprises de battage. Capacité de travail horaire 1 ha (3000 kgs. environ) moteur Chrysler à essence, 62 ch. Largeur de coupe 2,85 m. L'automotrice la plus efficace du monde !

Les MOISSONNEUSES-BATTEUSES automotrices MASSEY-HARRIS, le résultat de 30 années d'expérience, ont conquis tous les marchés et y jouissent de la préférence absolue de la clientèle.

Prospectus et renseignements par l'Agence générale pour la Suisse:  
Service Company Ltd., Dubendorf, Tél. (051) 96 73 27  
Exposition permanente.



**MASSEY-HARRIS • FERGUSON • ROTAVATOR**